



Terreal produit des tuiles "bio" avec du gaz "bio" à Chagny (71)



Pour la première fois, du biométhane issu du traitement de déchets ménagers locaux de l'usine du SMET 711, a été injecté dans le réseau de transport de GRTgaz à Chagny, en Saône-et-Loire (71).

L'injection de biométhane dans le réseau de transport doit permettre aux consommateurs de gaz (industriels, consommateurs domestiques raccordés aux réseaux de distribution) d'accéder à une énergie renouvelable sans changer leurs installations.

La production de biométhane par une collectivité publique, le SMET 71, son transport dans le réseau de GRTgaz puis son utilisation par un industriel situé à proximité, TERREAL, représentent ainsi un formidable exemple d'économie circulaire.

Dès 2016, sur le site de Chagny, 28 GWh/an de biométhane seront produits à partir de 73.000 tonnes de déchets. Ces quantités de gaz renouvelable, issues de la plus grande installation de production de biométhane en France, sont équivalentes à la consommation annuelle de 120 bus ou de 2 500 logements chauffés au gaz.

GRTgaz indique mettre tout en oeuvre pour créer les conditions favorables au développement de cette nouvelle énergie. A ce jour, plus de 70 projets sont à l'étude et 16 conventions ont été signées ces derniers mois. GRTgaz prévoit la concrétisation de 3 à 5 projets par an dans les prochaines années pour atteindre jusqu'à 1 000 GWh/an de biométhane injecté dans son réseau en 2020.

"Cette 1re injection illustre la détermination des équipes de GRTgaz à mettre nos infrastructures gazières et nos compétences au service de l'industrie et des collectivités pour leur permettre d'accéder à une nouvelle énergie renouvelable, le biométhane" a déclaré à l'issue de la cérémonie inaugurale, Thierry Trouvé, Directeur général de GRTgaz.

** SMET 71 : Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Saône-et-Loire.

Brève publiée le 18/09/2015 à 07:05

©Enerzine.com